

CONTRAT DE LOCATION D'UN CORPS-MORT AU SAINT-KARANTEG

DEMANDEUR :

NOM et Prénom :

Adresse résidence principale :

Adresse résidence secondaire :

N° de tél. :

Mail :

Propriétaire unique Copropriété

NOM et Prénom du copropriétaire :

Adresse :

BATEAU :

Nom :

Immatriculé à :

Sous le n° :

Modèle et constructeur :

Mode de propulsion principal :

Voile

Quillard

Dériveur lesté

Dériveur intégral

Moteur

In-board

Hors-board

Silhouette (pour les bateaux à moteur)

Cabine haute

Cabine basse

Coque open, semi-rigide

Longueur hors-tout :

Longueur de coque :

Tirant d'eau à l'échouage :

PÉRIODE DEMANDÉE au choix (du samedi au vendredi)

Jour du au

1 semaine n° du au

2 semaines n° et du au

3 semaines n° à du au

Mois de

Saison (1er mai au 31 octobre inclus)

TARIF 2024

22.27€ TTC

99.26 € TTC

198.53 € TTC

297.82 € TTC

312.01 € TTC

638.16 € TTC

ASSURANCE

Le locataire s'engage à fournir une attestation assurance de son bateau.

Merci de lire et signer le verso du document.

CONTRAT DE LOCATION D'UN CORPS-MORT AU SAINT-KARANTEG

CONDITIONS D'UTILISATION

Le bénéficiaire informera le gestionnaire de ses dates d'arrivée et de départ, ainsi que les périodes de non-utilisation du corps-mort pour une durée supérieure à une semaine.

Chaque bénéficiaire est responsable du matériel mis à sa disposition et s'engage à signaler toute avarie dont il est responsable ou non au gestionnaire. Si la responsabilité du bénéficiaire est engagée, les frais de remise en état sont à sa charge.

Chaque bénéficiaire est responsable de l'amarrage de son bateau à partir de l'organeau de la bouée, le gestionnaire étant responsable du mouillage sur la partie comprise entre le bloc de corps-mort et l'organeau de la bouée.

Chaque bénéficiaire devra amarrer son bateau par ses propres aussières et bosses.

En aucun cas, le gestionnaire ne pourra être reconnu responsable des dégradations occasionnées par les tiers.

En aucun cas, le bénéficiaire n'est autorisé à prêter ou louer le corps-mort mis à sa disposition.

À, le

Le demandeur,

ESPACE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

EMPLACEMENT

Le corps-mort n° vous est affecté pour la période demandée.

À Carantec, le

Le Service municipal
